

Valeurs de référence pour les poussières de plomb

Voici les valeurs de référence pour les poussières de plomb établies par le Ministère en charge de la santé et/ou le Haut Conseil de santé publique (HCSP) et/ou l'Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (ANSES) et/ou l'ARS :

- Pour l'intérieur des locaux accueillant quotidiennement des enfants : 55 µg/m² en plomb acido-soluble
- Pour les poussières de plomb mesurées à l'extérieur, il n'existe pas de valeur de référence sanitaire :
 - o dans l'espace public : les prélèvements successifs permettent d'évaluer l'efficacité des opérations de nettoyage
 - o La référence utilisée pour les aires de jeux, cours et espaces extérieurs des crèches et écoles est de 352 µg/m² en plomb acido-soluble

Références :

- Pour l'intérieur des locaux accueillant quotidiennement de jeunes enfants : le Haut conseil de santé publique (voir [avis et rapport du 1^{er} février 2021](#)) recommande de caractériser la contamination d'une pièce ou d'un site par la moyenne des concentrations mesurées simultanément dans la pièce ou sur le site, et de comparer cette moyenne au seuil de 70 µg/m² en plomb total, soit 55 µg/m² en plomb acido-soluble. Lorsque la concentration moyenne dépasse ce seuil, le HCSP recommande que soit réalisé un dépistage du saturnisme dans la population des enfants de moins de 7 ans.
- Pour les poussières de plomb mesurées à l'extérieur, il n'existe pas de valeur de référence. Le Haut Conseil de la Santé Publique a ainsi rappelé dans son [avis du 1^{er} février 2021](#) que : « dans les espaces extérieurs, les prélèvements surfaciques ne peuvent être utilisés pour l'évaluation des risques de surexposition au plomb, car il n'existe pas actuellement de valeurs de référence pour les concentrations surfaciques de plomb dans ces milieux. Ils restent utiles pour comparer divers sites entre eux ou à la distribution des concentrations mesurées dans le même type de site ou encore, pour évaluer l'efficacité d'une opération de nettoyage et plus généralement pour le suivi longitudinal de la contamination d'un site ».

Pour les aires de jeux fréquentées par les enfants et les cours d'écoles : l'ARS et la Ville de Paris comparent les mesures à une valeur d'aide à la décision correspondant au 95^{ème} percentile des niveaux mesurés dans les poussières présentes sur les sols durs des aires de jeux (étude nationale Plomb-Habitat, 2009) : 393,2 µg/m² pour le plomb total, soit 352,4 µg/m² pour le plomb acido-soluble. L'ANSES, dans son [avis publié le 7 février 2020](#) y fait référence.

Dans un environnement urbain tel que celui de Paris, où le plomb a été et est toujours présent notamment dans le domaine de la construction (monuments historiques, immeubles haussmanniens, etc.), sa présence en faible concentration (quelques µg/m² ou dizaines de µg/m²) dans les poussières des espaces extérieurs, n'est pas surprenante.